

CTT 24.01.2011

Annexe 1

12 rue François Dussaud  
1227 Les Acacias

Reçu le	23.12.10
N° de dossier	
Objet	CM
Signature	

**Mairie du Grand-Saconnex**  
**Conseil municipal**  
**Route de Colovrex, 18**  
**1218 GRAND-SACONNEX**

Genève, décembre 2010

Madame, Monsieur,

Le Badminton Club Genève, en association avec *SOLIBAD, Badminton Sans Frontières* ainsi qu'en partenariat avec la Ville de Genève et son Service des Sports, membre de la Fédération Suisse, elle-même membre de la Fédération Internationale de Badminton, souhaite organiser une soirée caritative au Vélodrome du Centre sportif de la Queue-d'Arve le lundi 14 mars 2011. Lors de cet événement unique dans le monde du badminton, des matchs d'exhibition sans précédent réuniront quatre des meilleurs joueurs mondiaux de badminton.

Après l'organisation des championnats d'Europe 2004, des championnats suisses séniors 2008, des championnats suisses élites (2002 et 2009) et la mise en place d'un tournoi en faveur des victimes indonésiennes du tsunami en 2005, qui a permis de construire deux écoles grâce aux 35'000 francs récoltés, le comité d'organisation du projet « SOLIBAD NIGHT » souhaite tirer profit d'une solide expérience pour donner une dimension encore plus grande à ce nouveau projet.

Cette première association entre le Badminton Club Genève et *SOLIBAD, Badminton Sans Frontières* représente une occasion unique de défendre les causes qui nous sont chères tout en faisant la promotion d'un sport en plein essor (deuxième sport le plus pratiqué au monde en volume).

Pour que cet événement ait un impact à la hauteur des causes qu'il défend, nous souhaitons obtenir le soutien moral de l'Organisation des Nations Unies (ONU), du Comité International Olympique (CIO) ainsi que des milieux sportifs suisses.

Bien conscients que votre temps est limité et que vos engagements sont nombreux, nous vous serions cependant très reconnaissants de prendre part à cette noble cause. Une invitation officielle vous parviendra au début de l'année prochaine avec un programme détaillé de la soirée.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Bajoe Wibowo, Président  
Badminton Club Genève



Yohan Dumais, Vice-Président  
Comité d'organisation "SOLIBAD Night"

Annexes :

- (1) Présentation de la Fondation SOLIBAD
- (2) Liste des personnalités invitées



15 rue des Sablières  
1217 MEYRIN  
Tel 022 939 03 10  
Fax 022 939 03 01  
info@agrigenève.ch

*Défense professionnelle  
et développement rural*

REÇU LE 28 JAN. 2011

Mairie de Grand-Saconnex  
Mme Catherine Jeandet  
Présidente du CM  
Route de Colovrex 18  
1218 Grand-Saconnex

Reçu le	28.01.11
No dossier	
Traitement	CM
Information	

Meyrin, le 17 janvier 2011

**Concerne :** Résolution pour la mise en valeur des produits agricoles de proximité

Madame,

Vous trouverez ci-joint un projet de résolution que nous vous proposons de soumettre à votre Conseil Municipal.

Cette démarche pourra vous sembler peu protocolaire ! Il nous semble cependant important d'interpeller l'ensemble des délibératifs communaux sur ce sujet qui, vous le constaterez à la lecture de l'exposé des motifs, concerne tous les citoyens de notre canton représentés à travers votre conseil. La pratique quotidienne des communes, touchant concrètement les différentes applications de l'invite de cette résolution, c'est dans un souci d'efficacité que nous vous sollicitons aujourd'hui.

Si vous le souhaitez, nous restons à votre entière disposition pour de plus amples explications.

En espérant que vos conseillers municipaux puissent prochainement avoir l'occasion de s'exprimer sur ce sujet et adhérer à nos propositions, nous vous adressons, Madame, nos meilleures salutations.

François ERARD  
Directeur



Annexe : mentionnée

## **Projet de résolution pour une mise en valeur des produits agricoles de proximité**

Considérant :

- Les volontés politiques d'adhérer à un concept de développement durable, traduit dans certaines communes par un agenda 21 communal
- Les principes de souveraineté et de sécurité alimentaires, indissociables d'une vision à long terme de notre société
- L'importance pour l'être humain de réapprendre à se nourrir correctement et en adéquation avec les cycles naturels
- La pollution engendrée inutilement par des transports de nourriture à travers le monde

**Invite les autorités exécutives communales  
à mettre en place une politique active de consommation des produits agricoles de proximité**

Exposé des motifs :

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

A l'heure de la globalisation des marchés agricoles, les aliments que nous consommons ont souvent parcourus des milliers de kilomètres avant d'arriver dans nos assiettes. Cette politique contribue inutilement aux émissions de CO<sub>2</sub>. De surcroît, elle cautionne parfois des modes de productions catastrophiques en matière environnementale et sociale. C'est ainsi qu'en achetant un kilo de tomates provenant du Sud de l'Europe ou d'Afrique du Nord, on transporte, sur des milliers de kilomètres 9 dl d'eau, à grand renfort d'énergie fossile. De surcroît on « pille » ainsi les réserves hydriques de pays arides pour amener de l'eau en Suisse, château d'eau de l'Europe ! La consommation de produits agricoles de proximité permet aux collectivités publiques de mettre en œuvre quelques valeurs bien « terriennes » et de contribuer de manière concrète au concept de développement durable qu'elles appellent souvent de leurs vœux. Depuis des temps mémoriaux l'agriculture locale a forgé le paysage de notre campagne et donné corps aux actuels villages. Elle est le garante d'un cadre de vie de qualité indispensable au bien-être des citoyens genevois. Elle a eu pour mission de nourrir « la Ville » ; durant la dernière guerre mondiale, elle a permis à ses habitants de ne pas souffrir de la faim. Bien avant l'engouement pour les grandes surfaces, les paysans étaient chargés d'alimenter les marchés de quartier établissant ainsi un dialogue direct avec la population citadine. Aujourd'hui, certains enfants demeurent persuadés que les vaches produisent elles-mêmes des briques de lait et beaucoup d'adultes ignorent que les fraises ne mûrissent pas en janvier. On peut vivre avec ce constat, mais on peut également saisir l'opportunité de se réapproprier le droit de choisir son alimentation. Cette dernière est, rappelons-le, vitale pour l'espèce humaine au même titre que l'air ou l'eau. Depuis plusieurs années, les agriculteurs genevois ont mis l'accent sur des productions de haute qualité, qui répondent aux exigences et à la demande des consommateurs locaux. Ces efforts sont notamment traduits par l'adoption de la marque *Genève Région Terre-Avenir*, qui garanti aux consommateurs, outre une traçabilité complète, des produits de qualité élaborés dans le respect de strictes conditions environnementales et sociales. L'agriculture genevoise cultive 10'500 hectares sur le territoire du canton de Genève. Elle emploie 1'800 salariés, procure du travail et fait vivre 450 familles paysannes et génère quelques 2'200 emplois induits en amont et en aval du secteur.



Assemblée constituante  
Présidence  
Case postale 3919  
1211 Genève 3

Conseil municipal du Grand-Saconnex  
Madame Catherine Jeandet  
Présidente  
Chemin Taverney 5  
1218 Grand-Saconnex

N/ref: PR/SF

Genève, le 20 janvier 2011

### Consultation sur l'avant-projet de nouvelle constitution

Madame la Présidente,

Dans le cadre des travaux des commissions thématiques de l'Assemblée constituante en 2009 et 2010, votre expertise et vos propositions ont pu utilement contribuer à enrichir les réflexions et nous vous en remercions. Résultant des séances plénières, un avant-projet de constitution a été rédigé par la commission de rédaction de l'Assemblée<sup>1</sup>.

Nous abordons maintenant une étape importante prévue par notre règlement: la consultation de la population, dont l'objectif est de récolter les avis de tous les organismes et particuliers intéressés par la révision de notre charte fondamentale.

S'agissant de votre commune, nous consulterons le Conseil municipal par votre intermédiaire d'une part ainsi que l'exécutif d'autre part. Afin de vous permettre d'ores et déjà de prévoir et d'organiser la prise de position au sein du Conseil municipal, nous vous en communiquons ci-après les principaux éléments.

- La consultation démarrera le 5 février prochain, par une Journée "itinérante" dans le canton.
- Vous recevrez le matériel à partir de cette date et vos réponses pourront être rendues jusqu'au 25 mars prochain. Ce matériel comprendra d'une part un questionnaire portant sur différentes problématiques abordées par l'Assemblée; d'autre part l'avant-projet de nouvelle constitution. Il comprendra également une notice avec les renseignements pratiques.

Vous consultant comme entité, nous souhaitons connaître vos réponses de manière collégiale. Cette enveloppe ne comprendra donc qu'un exemplaire de l'avant-projet et du questionnaire avec un code correspondant. Si vous ne souhaitez pas répondre au nom du Conseil municipal, nous pourrions vous adresser des exemplaires non numérotés, et traités dès lors comme des réponses individuelles mais non institutionnelles.

Tout au long de la période, plusieurs rencontres avec la population seront organisées pour répondre aux questions et dialoguer sur les différentes thématiques (cf. *programme synthétique en annexe*). Par ailleurs, la presse, notre site Internet et une "hot line" téléphonique fourniront toutes les informations souhaitées. Espérant pouvoir compter sur votre participation à cette importante étape de ce processus, et en vous remerciant par avance de votre contribution, nous vous adressons, Madame la Présidente, nos meilleures salutations.

Thomas Büchi  
Coprésident

Marguerite Contat Hickel  
Coprésidente

Jacques Simon Eggly  
Coprésident

Christiane Perregaux  
Coprésidente

Annexe: programme synthétique des manifestations dans les communes

<sup>1</sup>Rapport que vous pouvez d'ores et déjà consulter et télécharger, avec le rapport général de la commission de rédaction, sur notre site internet [www.ge.ch/constituante](http://www.ge.ch/constituante)



# La Constituante près de chez vous

Les communes reçoivent l'Assemblée constituante autour de la consultation sur l'avant-projet de constitution et le questionnaire qui l'accompagne.

Venez rencontrer les constituants près de chez vous, sur le chemin de leur parcours en bus, ou lors de l'une des cinq soirées dans les communes.

## Journée de lancement de la consultation du 5 février 2011

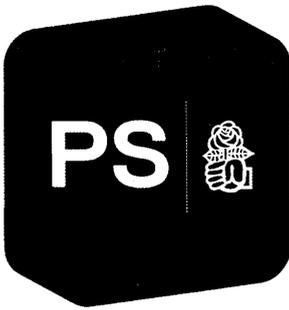
**Dans un bus à impériale, les constituantes et constituants sillonneront le canton, faisant des haltes dans cinq communes.**

- 9h -10h **Vésenaz**, devant Manor, route de Thonon 40
- 10h30 - 11h30 **Carouge**, devant la Mairie, place du Marché
- 11h45 - 12h45 **Ville de Genève**, place du Molard
- 13h30 - 14h30 **Vernier**, route de Meyrin, arrêt TPG de Balexert
- 15h - 16h **Grand-Saconnex**, quartier de la Tour et du Pommier

## Soirées-rencontres dans les communes (19h30 - 22h)

**Discussions et débats autour de la consultation sur l'avant-projet de constitution et le questionnaire qui l'accompagne, avec un apéritif dînatoire.**

- Jeudi 17 février **Ville de Genève**, salle des Assemblées de la salle communale de Plainpalais, rue de Carouge 52
- Mercredi 2 mars **Onex**, buvette de la salle communale, route de Chancy 131
- Jeudi 3 mars **Versoix**, Maison du Charron, rue des Moulins 5
- Mercredi 9 mars **Chêne-Bougeries**, salle communale Jean-Jacques Gautier, route du Vallon 1
- Jeudi 10 mars **Meyrin**, Ferme de la Golette, rue de la Golette 32



Séance du Conseil municipal du Grand-Saconnex du 24 janvier 2011

## LES SOCIALISTES

Proposition de motion déposée par les conseillers municipaux :  
Messieurs Michel Pomatto, Cruz Melchor Eya Nchama et Anthony  
Giorgetta.

### MOTION

L'endettement des jeunes : pour une campagne de prévention et une aide de proximité  
nécessaire.

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex,

*considérant :*

- que l'endettement est un problème grave qui commence très souvent lors de l'adolescence,
- que la situation relative à l'endettement des jeunes s'est aggravée de manière significative ces dernières années,

*invite le Conseil administratif à :*

- étudier et mettre en place, en tenant compte des expériences réalisées dans d'autres parlements municipaux et cantonaux, une campagne d'information et de prévention concernant l'endettement des jeunes,
- à renforcer, avec les services sociaux communaux, les dispositifs d'aide existant actuellement pour les jeunes du Grand-Saconnex.

## Exposé des motifs :

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) municipaux,

La situation relative à l'endettement des jeunes s'est aggravée de manière significative au cours des dernières années. Suffisamment pour que le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport décide de renforcer sa politique de prévention auprès des élèves. Cette inquiétude est également relayée par l'Hospice général, le Centre social protestant et bien d'autres services ou associations.

La dernière étude d'envergure relative à l'endettement et au surendettement - soit lorsque l'on n'est plus en mesure de rembourser ses dettes - des jeunes a été réalisée en 2003. A cette époque, un jeune sur quatre âgé entre 16 et 25 ans avouait dépenser plus d'argent qu'il ne pouvait se le permettre.

D'après la société internationale de recouvrement de créances Intrum Justitia, un ménage suisse sur dix est surendetté. La situation est encore plus grave chez les jeunes adultes – 18/25 ans – un sur quatre ne parvient pas à régler ses dettes.

Parmi les personnes endettées, 80% l'ont été pour la première fois avant l'âge de 25 ans.

Sur le terrain, le Centre social protestant comptabilise pratiquement autant de dossiers «ouverts» ou «traités» en relation avec cette problématique au cours des six premiers mois de 2009 qu'au cours de l'année 2007. La progression est également significative chez les moins de 25 ans avec 11 cas en 2007 et déjà 26 pour le premier semestre de 2009.

C'est à l'âge de 13/14 ans que commence de manière brutale l'endettement avec de petits montants et augmente alors de façon continue d'ici à 18/20 ans. Certes, les montants sont petits et trouvent leurs solutions dans l'emprunt aux frères ou sœurs ou aux parents qui avancent sans cesse l'argent de poche.

A 18/20 ans, les rêves peuvent se transformer en cauchemars et les conséquences de l'endettement chez les jeunes peuvent devenir très lourdes à supporter. La honte, la culpabilité ou les petits arrangements financiers entre amis et famille retardent souvent la première consultation auprès des services sociaux, jusqu'à ce que le manque d'argent empêche inexorablement la réalisation d'un vrai projet de vie.

Il faut relever que de nombreux jeunes sont incapables de gérer un budget au moment où ils entrent dans la vie professionnelle, souvent en raison d'un manque d'information.

Redéfinir les priorités en matière de paiements, établir un budget avec l'argent à disposition, inculquer des principes de rigueur et de gestion ou négocier la dette avec les créanciers : telles sont les principales priorités selon les différents services sociaux.

Informé et prévenu peut permettre à des jeunes d'éviter ces écueils ou d'affronter ces problèmes avant qu'ils ne deviennent trop lourds.

A consulter : Les clefs de l'école (novembre 2009)  
Tribune de Genève (14 février 2006 – 9/10 mai 2009 – 2/3 octobre 2010)  
Le site Genève Famille ([www.genevefamille.ch](http://www.genevefamille.ch))  
Petit manuel pour acheter et consommer sans dettes (Cesla Amarelle et Nicolas Peter –2008)